

Recomposition du rapport Propriété / Usage agricole du foncier : Enjeux agricoles et territoriaux



Mercredi 9 décembre 2020

De 9H30 à 17H00

Webinaire

**Une journée pour échanger sur les résultats et la
boîte à outils des projets de recherche partenariale
PSDR4 en Auvergne-Rhône-Alpes**



INRAE



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Les programmes « Pour et Sur le Développement Régional » (PSDR) ont été lancés à l'initiative de l'INRA en 1993. Ce sont des dispositifs de recherche en partenariat co-construits avec les acteurs régionaux. En 2015, une quatrième génération de programmes PSDR a été lancée en impliquant quinze régions françaises (dans leur ancienne configuration). C'est le cas de Rhône-Alpes et Auvergne où le Conseil Régional, l'Etat (DRAAF) et la Chambre Régionale d'Agriculture ont signé une convention cadre de partenariat aux cotés de l'INRA et de l'IRSTEA, fusionnés depuis janvier 2020 en INRAE.

A travers ce programme, la recherche est orientée sur des enjeux et des questions clefs concernant l'agriculture, la forêt, les systèmes alimentaires et plus globalement le développement des territoires ruraux et périurbains de la région. Au delà du rôle d'orientation, l'ambition du partenariat est aussi de **mettre en œuvre une véritable coopération entre chercheurs et acteurs pendant les différentes phases de conception, de réalisation et de valorisation opérationnelle des projets de recherche.**

A l'issue de l'appel à projet de 2015, douze projets ont été sélectionnés en région dont huit en Rhône-Alpes et quatre en Auvergne. En 2020, les projets sont arrivés à leur terme.

le Partenariat Européen pour l'Innovation (PEI). Tous les projets rhônalpins s'inscrivent également dans le PEI consacré à la productivité et au développement durable de l'agriculture (PEI-AGRI à l'initiative de l'Union Européenne). Un PEI met en avant des processus d'innovation collectifs et ascendants caractérisés par de fortes interactions entre concepteurs et utilisateurs pour mieux accompagner les dynamiques de changement et d'innovation.

Lors des journées d'échanges PSDR, les résultats et les outils élaborés par les projets sont présentés et nourrissent les discussions lors de tables rondes et d'ateliers.

Ces journées s'adressent principalement aux **acteurs du développement, des territoires et de la formation de la région Auvergne-Rhône-Alpes** : collectivités, territoires de projet, organismes consulaires, organisations agricoles, administrations, établissements d'enseignement, entreprises, associations, centres de ressources, réseaux d'acteurs... Les participants attendus à ces journées peuvent donc être élus, responsables de services et d'établissements, chargés de mission, développeurs économiques, agents territoriaux, formateurs, enseignants, citoyens engagés... Un point commun : leur curiosité !

Les participants inscrits pourront poser leurs questions et formuler leurs avis soit en utilisant le chat du webinaire, soit en intervenant directement en ligne.

La journée d'échange du 9 décembre permettra de faire un focus sur les résultats du projet PSDR USUS « Recomposition du rapport propriété – usage agricole du foncier : enjeux agricoles et territoriaux ».

La relation entre propriété et exploitation est au centre des enjeux fonciers tels qu'ils sont le plus souvent formulés (préservation de l'espace agricole, accès au foncier, mode de production agricole).

Le projet USUS propose donc un retour sur les logiques des acteurs privés, en les confrontant aux dispositifs de gouvernance : Sous l'effet des dynamiques croisées d'éclatement de la propriété et de concentration des exploitations, comment évolue la relation propriété – usage agricole du foncier, tant du point de vue de la recomposition des acteurs en présence que des modalités de la relation contractuelle ? Comment cette recomposition impacte les dynamiques d'évolution de l'espace agricole ? En quoi questionne-t-elle la gouvernance et les politiques foncières en particulier dans leurs déclinaisons territoriales ?

9H30-9H45



Ouverture.

Le programme partenarial PSDR. André TORRE, INRAE.

L'architecture générale du projet USUS. Alain GUERINGER, INRAE.

9H45 – 10H45

Séquence 1. Quel état des lieux ?

- ❑ **Relations entre propriété et usage des terres : un déterminant clé des dynamiques spatiales et foncières.** Diversité spatiale des enjeux fonciers. Alain GUERINGER, INRAE.

10H45-12H00



Séquence 2. Quelles innovations sont observées ?

- ❑ **Les portages fonciers agricoles : quelles relations propriété-usage instaurées, pour quelles attentes sociétales exprimées ?** Christine LEGER-BOSCH, INRAE.
- ❑ **Démarches innovantes pour la préservation du foncier agricole dans les territoires périurbains et ruraux : émergence, trajectoires, liens au territoire.** Marie HOUDART, INRAE.

12H00 – 14H00

PAUSE

14H00 – 15H30



Séquence 3. Quelles évolutions de gouvernance ?

- ❑ **Les SDREA dans la politique foncière agricole : documents d'orientation ou simples outils de contrôle des mutations foncières ?** Alain GUERINGER, INRAE.
- ❑ **Repenser la transition agroécologique à la lumière de l'apprentissage social : vers une nouvelle gouvernance foncière.** Grâce KASSIS et Nathalie BERTRAND, INRAE.
- ❑ **Gouvernance du foncier agricole dans les interfaces entre urbain et rural.** Témoignage en écho du projet PSDR Cap Ile de France. Romain MELOT, INRAE.

15H30 – 16H45

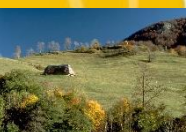


Table ronde. Transmission du foncier, renouvellement des générations, portages et usages.

Les questions abordées : *L'articulation entre propriété et usage du foncier questionne très directement les conditions de transmissibilité des exploitations. La reprise dans un système de production équivalent suppose en effet de disposer de la même assise foncière, ce qui ne va pas de soi compte tenu de l'éclatement des structures de propriété. S'appuyant sur la propriété de personnes morales, le portage foncier peut faciliter cette transmission. Il apparaît alors comme une opportunité au regard des enjeux actuels d'accès au foncier. En contrepartie, il ouvre la porte à la financiarisation de la terre, aux dynamiques d'accaparement, et soulève de manière cruciale le problème de la régulation du marché foncier.*

Participants : Corinne DUPASQUIER, Terre de Liens Auvergne. Alain GUERINGER, INRAE. Anne-Karine QUEMENER, SAFER Puy-de-Dôme. Eric VINDIOLLET, Chambre d'agriculture du Puy de Dôme.

Animation de la table ronde : Laurent RIEUTORT, Directeur de l'Institut d'Auvergne-Rhône-Alpes du Développement des Territoires (IADT).

16H45 – 17H00

Session de clôture : Un programme PSDR qui s'achève... Et après ?

Daniel ROYBIN, INRAE

Frédéric WALLET, INRAE



La journée du 9 décembre s'inscrit dans une série de quatre journées d'échanges PSDR centrées chacune sur une thématique particulière :

8 décembre 2020 : Comprendre et accompagner **l'innovation et l'attractivité des territoires** :
Quelles nouvelles approches ?

13 janvier 2021 : Accompagner la **transition agroécologique**.

9 décembre 2020 : Recomposition du rapport **Propriété / Usage agricole du foncier** : enjeux agricoles et territoriaux.

14 janvier 2021 : Comprendre et accompagner les nouvelles **initiatives et stratégies alimentaires** pour les territoires.

A retrouver sur :

<https://www.psdr-ra.fr/EVENEMENTS/Journees-d-echanges-PSDR4>

Crédits Photos :
©INRAE

INSCRIPTION :

Gratuite mais obligatoire.

Utilisez le lien framaforms dédié à chaque journée.

Pour la journée du 9 décembre 2020 dédiée au FONCIER : <https://framaforms.org/psdr-aura-recomposition-du-rapport-propriete-usage-agricole-du-foncier-1605608943>

Le lien de connexion au webinaire est communiqué après inscription.

Contacts : Daniel ROYBIN, INRAE, Animateur Programme PSDR Rhône-Alpes, daniel.roybin@inrae.fr
Laurent TROGNON, AgroParisTech, Animateur Programme PSDR Auvergne, laurent.trognon@agroparistech.fr

